Département de la Drôme

Ministère de la Transition écologique

Commune de

Puygiron

Servitudes d'Utilité Publique

(hors catégories I1, I3 et I5, relatives aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques représentées sur plan en encart)

PRÉFET DE LA DRÔME
Liberté Égalité Fraternité

Direction Départementale des Territoires

Plan édité le: 21-01-2022

Service Aménagement du Territoire et Risques

Pôle Aménagement

Échelle: 1:5000

Légende

Servitudes opposables sur le territoire communal

- Monument historique inscrit ou classé
- A4 : Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
- AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection immédiate.
- AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection rapprochée.
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

Limites administratives
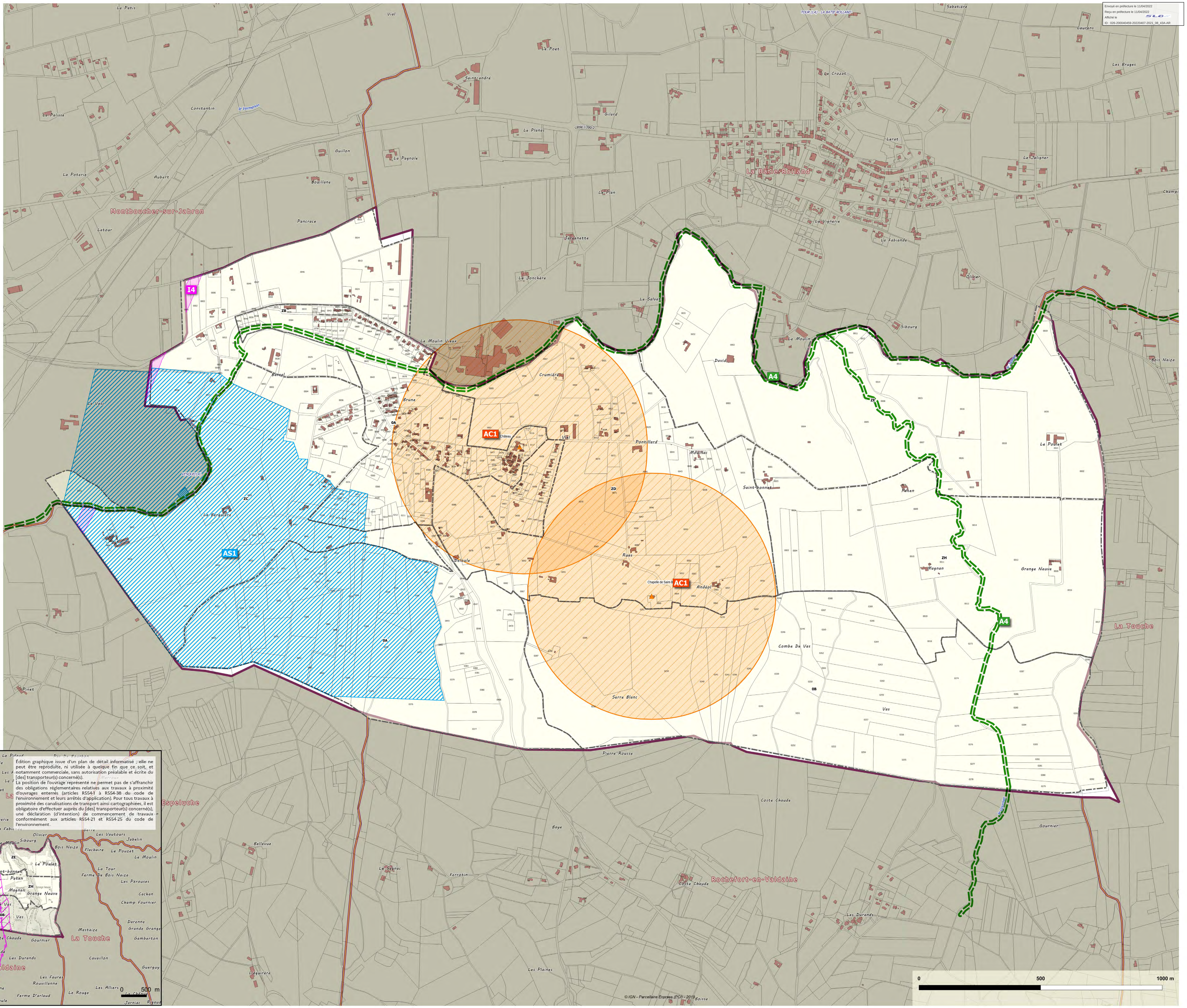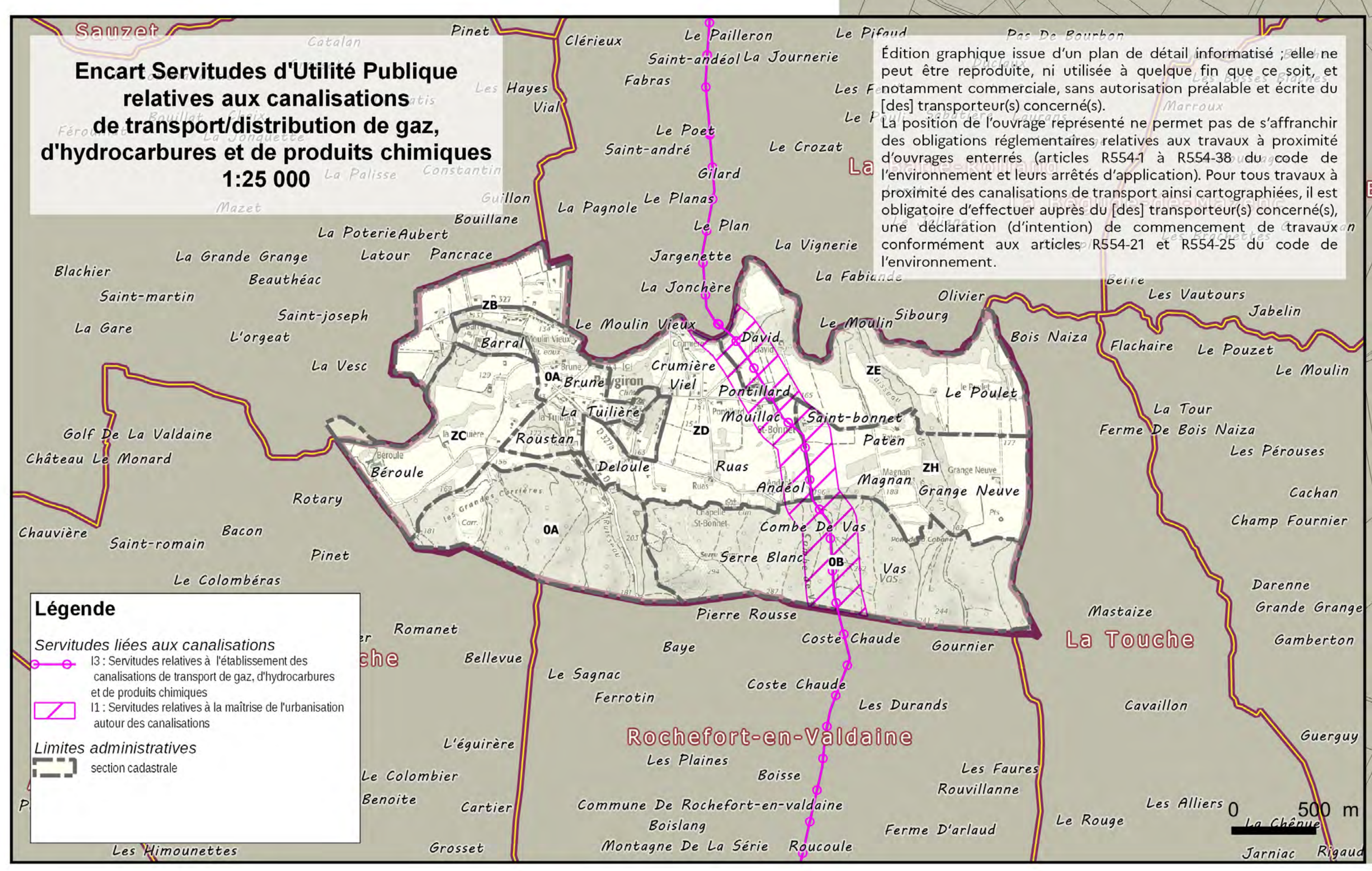
- section cadastrale